# PUSE HISE WWW.pusey.fr

# **JUIN 2016**

N°62

# **UN SEUL RUBAN, MAIS UNE DOUBLE INAUGURATION**



Le cabinet médical et la médiathèque Gustave Courtois ont été inaugurés en présence du secrétaire général de la Préfecture.

Ouvert depuis le 19 janvier, le cabinet médical accueille une jeune médecin, Chloé CYLINSKI.

Ouverte en 1976 sous l'impulsion de l'association culturelle et sportive, la bibliothèque, devenue depuis médiathèque, fête ses 40 ans cette année. Installée depuis quelques mois dans les anciennes salles de classe, elle vient d'être baptisée du nom d'un illustre personnage de la commune, le peintre Gustave COURTOIS.



# **MÉDIATHÈQUE:**

- Une mini exposition avec des miniatures sur la seconde Guerre Mondiale : véhicules, soldats, ... se tiendra du 13 au 18 Juin 2016.
- ♣ Ouverture exceptionnelle le 18 Juin 2016 à partir de 10h30. Après la cérémonie au Monument Aux Morts, le verre de l'amitié offert par la municipalité sera servi dans les locaux de la médiathèque.
- La médiathèque sera fermée du 11 au 17 Juillet 2016 et du 1er au 15 Août 2016.



Retrouvez toutes les infos en permanence sur **pusey.fr** 



## TRAVAUX : Lotissement du Mont Chanois :

Les travaux de réseaux d'eau potable et d'assainissement du Lotissement du Mont Chanois vont débuter.

## Lotissement des Fougères et Rue du Moulin :



Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité sont en cours.

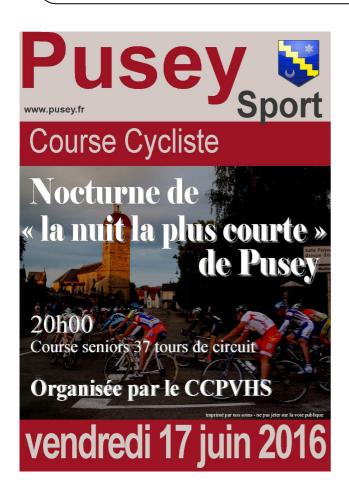
Nous en profitons pour remercier les riverains de ce chantier qui font preuve de patience et de compréhension pendant ces travaux.

### **Bâtiments:**

De nouvelles portes ont été installées à la salle polyvalente, au Cabinet médical et au restaurant « Les Trois D ».

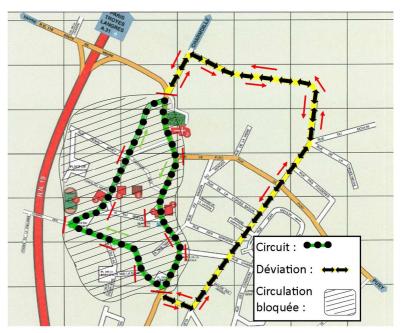
# **SECRÉTARIAT DE MAIRIE:**

Pendant les mois de juillet et d'août, le secrétariat de Mairie sera fermé le samedi matin.



# **ATTENTION!**

Circulation perturbée Par arrêté municipal de **19h à 23h00**  La circulation sera bloquée sur tout le secteur hachuré et le stationnement sera interdit sur le circuit.











### **CIVISME:**

En respect pour le voisinage, les arbres, arbustes et haies en limite de propriété ou débordant sur la voie publique doivent être taillés. Le produit de ces tailles doit être impérativement conduit à la déchetterie.

Si les contrevenants ne remplissent pas leurs obligations, la Commune de Pusey se verra dans l'obligation de faire intervenir une entreprise et d'adresser la facture aux personnes concernées.

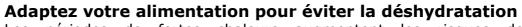
> En particulier dans le lotissement du Mont Chanois en raison des travaux en cours

### LES FEUX SONT FORMELLEMENT INTERDITS.

Les horaires à respecter pour les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, sont les suivants

JOURS OUVRABLES de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 DIMANCHES ET JOURS FERIES de 10 H à 12 H

### **CANICULE:**



Les périodes de fortes chaleurs augmentent les risques de déshydratation. Ainsi, certaines recommandations, valables tout au long de l'année, prennent une importance accrue :

- boire régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale ;
- ne pas consommer d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation ;
- éviter les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques.

# « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »



Contactez la Gendarmerie qui surveillera votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de Gendarmerie de Vesoul.<u>www.interieur.gouv.fr</u>





Un nouveau service pour s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique, gratuite pour les consommateurs.



Le Conseil Municipal de Pusey vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.